

A

( N° 209. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 3 MARS 1847.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Nicolas Molitor, garde convoi à l'essai, à l'administration des chemins de fer de l'État.

---

MESSIEURS,

Le sieur Nicolas Molitor est né à Grevenmacher (grand-duché de Luxembourg) le 21 juillet 1821 ; il n'avait que huit ans lorsqu'il est venu habiter le territoire actuel de la Belgique ; il résida d'abord à Saint-Hubert où il suivit son père qui faisait partie de la maréchaussée d'alors, et ensuite à Namur.

Le pétitionnaire s'est engagé volontairement le 19 janvier 1838 au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; il a été nommé caporal, le 1<sup>er</sup> juillet de la même année, est ensuite passé au 9<sup>e</sup> régiment de ligne, dans lequel il a été promu au grade de sergent ; en 1844, il a obtenu son congé définitif.

Il a toujours tenu une conduite régulière ; il jouit d'une bonne réputation, et les autorités estiment qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

*Le Rapporteur,*  
HENOT.

*Le Président,*  
J. MAERTENS.